



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 17 janvier 2017

Déclenchement du niveau jaune du dispositif hivernal en Charente

Le niveau jaune du dispositif d'hébergement d'urgence hivernal du département de la Charente, **est déclenché à compter du lundi 16 janvier 2017 à 17 heures.**

Ce déclenchement, décidé par le Préfet, tient compte tant des informations transmises par Météo-France (températures nocturnes négatives), que des propositions émises par les associations œuvrant sur le terrain ainsi que des analyses des services de l'État.

Sa mise en œuvre entraîne :

- la **mobilisation de nuitées d'hôtel complémentaires** à celles du niveau précédent ;
- le **renforcement des équipes de maraudes et du 115** ;
- **l'ouverture, durant la nuit, d'un lieu d'accueil** pour les personnes les plus vulnérables ne pouvant pas intégrer un hébergement d'urgence (Centre d'accueil d'urgence de nuit, haltes de nuit, nuitées d'hôtel...) mais acceptant une mise à l'abri momentanée permettant une restauration chaude. **Ce local est situé 17 Bd de Latre de Tassigny à Angoulême. L'ouverture est prévue de 20h00 à 8h 00.**

Durant la journée, les accueils de jour d'Angoulême et de Cognac prennent le relais des accueils de nuit.

Une vigilance particulière est demandée à tous les citoyens : le numéro de téléphone « 115 » (numéro gratuit), permet de signaler toute personne sans abri se trouvant à la rue afin de permettre la mobilisation conjointe des moyens mis en place par les services de l'État, les collectivités locales et les associations œuvrant sur le terrain.